

La vérité

Est qualifié de vrai tout signifiant identique au signifié auquel il renvoie. De la notion de vérité il convient de nuancer deux déclinaisons. La vérité absolue (*ou vérité ontologique*), établissant une identité stricte entre le signifiant et le signifié, ainsi que la vérité relative (*ou vérité épistémologique*), établissant une identité non-strictes entre les deux. L'identité stricte est parfaite, en son sein, la simple dissociation entre le signifiant et le signifié, combien même ils seraient semblables en tous points, introduit rigoureusement une différence, prévenant l'établissement de la vérité absolue. La vérité absolue est donc nécessairement une confusion entre le signifiant et le signifié. L'identité non-strictes quant à elle, est une identité en tous points entre le signifiant et le signifié sauf qu'ils sont dissociés l'un de l'autre, la vérité non-strictes concerne donc le signifiant comme copie du signifié. La différence entre la vérité absolue et la vérité relative procède de la confusion (*dans le cas de la vérité absolue*) et la dissociation (*dans le cas de la vérité relative*) entre le signifiant et le signifié. Ainsi, la vérité absolue porte toujours sur elle-même, tandis que la vérité relative porte toujours sur ce qui n'est pas elle.

Tout savoir se dissocie du sujet et se place face à lui, se rendant par-là accessible. La définition du savoir tient en ces seuls termes, impliquant que l'idée comme l'événement, dans la mesure où ils se dissocient tous deux pour se placer face au sujet, relèvent l'un comme l'autre du savoir. Par cette dissociation, la vérité absolue ne saurait être un savoir. D'une part, elle est dissimulée, de l'autre et par élimination, elle est nécessairement un état. Selon le même raisonnement, et parce que seule la vérité relative se dissocie de ce sur quoi elle porte, tout savoir, parce qu'il se place face au sujet, se dissociant donc de lui relève, au mieux, d'une vérité relative. Ce qui revient à dire, que tout savoir est absolument faux en ce qu'il n'incarne pas l'objet auquel il renvoie, mais oriente indirectement vers lui. Dès lors qu'un objet se présente face au sujet, par la dissociation qu'implique cette relation, il contrevient au principe de confusion applicable à la vérité absolue, il est donc ontologiquement faux. De ce fait, dans l'absolu, il n'est pas nécessaire d'établir une quelconque comptabilité entre ce qui est de l'ordre du vrai et celui du faux, puisque tout savoir se présentant dans la dissociation, tout savoir est de fait faux, c'est-à-dire qu'il ne porte jamais sur l'objet en soi mais se constitue en intermédiaire entre l'objet et le sujet, l'objet est toujours différent du savoir par lequel il se rend accessible.

Par ailleurs, la vérité s'établissant par la relation entre un signifiant et un signifié, le signifié alors référentiel de vérification du caractère vrai d'un énoncé peut, s'il varie, induire une transition de l'énoncé depuis le vrai vers le faux épistémique, alors même que l'énoncé n'a pas lui-même varié. En revanche, si deux interlocuteurs peuvent discuter du caractère vrai ou faux d'une proposition, ils ne peuvent le faire qu'à la condition qu'ils admettent tous deux préalablement qu'elle soit (*c'est-à-dire portant sur son état et non sur son contenu*). Cet accord indiscutable s'impose par défaut préalablement et inévitablement à toute évaluation, comme s'impose l'absolu. L'état condition de l'évaluation, reste constant qu'une proposition soit vraie ou fausse, et constitue la synthèse de tous les statuts (*vrai ou faux*) amenés à être associés à ladite proposition. L'état est donc la catégorie absolue rendant l'évaluation possible.

Paradoxe du menteur

La solution au paradoxe du menteur, se formulant par « ceci est faux », permet de comprendre la nuance entre la vérité absolue et la vérité relative. La vérité absolue est prioritaire à la vérité relative en ce qu'elle touche à son objet de manière directe puisqu'elle l'incarne, tandis que la vérité relative y touche de manière indirecte. Ainsi, face à un problème, il convient d'identifier les caractéristiques permettant de décider du recours à la vérité absolue ou à la vérité relative dans sa résolution. Le paradoxe du menteur présente deux propriétés majeures justifiant le recours à la vérité absolue dans sa résolution. D'abord, il est autoréférent, ce qui renvoie à la notion de confusion propre à la vérité absolue, ensuite il implique le verbe « être » ce qui oriente également vers la vérité absolue en ce qu'elle est un état. Le paradoxe du menteur, est ainsi une représentation formelle de la vérité absolue. Cependant, ce paradoxe contient également un élément de vérité relative, l'attribut « faux », qui en tant que signifiant accessible, se constitue en savoir ne peut se plier qu'à la version relative de la vérité. Or, la vérité relative ne peut porter que sur ce qui est alternatif à elle. La présence de l'attribut « faux » revoyant à priori vers une auto-référence contrevient au principe même qui justifie son recours. Ainsi, dans l'énoncé du paradoxe, les deux déclinaisons de la vérité se confrontent, expliquant l'ambiguïté dont il est à l'origine.

Seulement, lorsqu'elles se confrontent l'une à l'autre, la vérité absolue est prioritaire à la vérité relative, surtout que la présence de l'attribut « faux » contredit l'autoréférence. La solution au paradoxe ne peut donc se rendre accessible que lorsque le problème est approché depuis la perspective absolue de la vérité. En ce que la vérité absolue est un état, le terme assurant l'autoréférence de l'énoncé n'est pas « faux » qui se constitue en savoir, mais bien « est ». Le juste énoncé d'une telle proposition, en vertu de l'autoréférence, est « ceci est ». L'attribut « faux » en plus d'être contradictoire, est facultatif. Depuis la perspective absolue de la vérité, le simple énoncé



« ceci est » équivaut par défaut à « ceci est vrai ». Seulement, « vrai » dans le sens ontologique. Affirmer « ceci est faux », revient donc à affirmer « ceci est absolument vrai et relativement faux » simultanément. L'occultation de la nuance entre l'absolu et le relatif, donne « ceci est vrai et simultanément faux » aboutissant à un oxymore contradictoire, donc au paradoxe. De même déclarer « ceci est vrai » revient à déclarer « ceci est absolument vrai et relativement vrai » soit « ceci est vrai et simultanément vrai » montrant en quoi le paradoxe n'est constaté que lors du recours à l'attribut « faux » et non dans le cas de l'utilisation de l'attribut « vrai », en ce qu'il s'agit d'un pléonasme.

La vérité correspondance

Qu'elle soit non-strict ou stricte, l'identité impliquée dans la définition de la vérité, renvoie dans les deux cas à la définition correspondantiste de la vérité. Accepter la définition correspondantiste de la vérité, c'est comprendre les mécanismes derrière un autre problème, l'énigme des deux portes, dont l'analyse mène inéluctablement vers l'adoption définitive de la vérité correspondance comme définition crédible.

Cette énigme consiste à mettre celui auquel elle est posée face à deux personnages dont l'un ment et l'autre dit vrai. Il doit identifier chacun d'entre eux. Sa compréhension implique la vérité correspondance, c'est-à-dire que ce n'est pas tant le fait que la réponse soit vraie ou fausse qui importe, mais la correspondance entre deux réponses. Si la réponse référente est fausse et que la réponse référée aussi, alors par la correspondance, la relation entre les deux est vraie. Idem, lorsque les deux réponses sont vraies. Cependant, lorsque l'une des deux est vraie et que l'autre est fausse, alors la relation est fausse. Or, c'est bien la relation qui permet de résoudre l'énigme et non le statut de la réponse. Pour créer une relation entre deux réponses issues du même interlocuteur, celui qui doit résoudre l'énigme pose une question composée à chacun des deux personnages. A chaque interlocuteur, il demande non pas la réponse, mais quelle serait celle de l'autre s'il était interrogé. Il appuie sa démarche sur le fait que grâce au principe d'identité, un mensonge portant sur lui-même retourne une vérité. Ainsi, même si les deux personnages mentent, leurs réponses à cette question composée pointeront toutes deux vers la vérité. Or, il en va de même dans le cas où tous deux disent vrai. Ainsi, le mensonge composé équivaut au vrai composé par l'identité des composantes, qui lui-même équivaut au vrai simple.

Il est possible de confirmer de ce résultat en envisageant le cas proposé par l'énigme, dans lequel l'un des interlocuteurs ment tandis que l'autre dit vrai. Lorsque chacun d'eux est questionné sur le statut de la réponse de l'autre plutôt que sur la réponse elle-même, alors la relation obtenue s'écrit $V(F) = F(V) = F$. Ici, celui auquel l'énigme est posée est alors orienté vers l'alternative fausse, sur sa base de laquelle il peut déduire l'alternative vraie par exclusion. En conclusion, $F(F) = V(V) = V$, et $V(F) = F(V) = F$. Soit la mise en évidence du fait que c'est bien l'identité ou la différence des statuts, qui définit le caractère « vrai » d'une réponse, au-delà des statuts eux-mêmes. Renforçant la déduction selon laquelle, la vérité correspondance est une définition particulièrement crédible de la vérité.

En s'appuyant sur les questions composées, alors que l'énigme donne le droit de poser une question à chaque interlocuteur, il n'est même pas nécessaire de le faire, une seule question à un seul interlocuteur suffit à obtenir la solution. En effet, la question composée implique que chaque interlocuteur connaisse le statut de la réponse de l'autre. Il est ainsi possible de reconsidérer cette situation comme revenant à ce que chaque interlocuteur connaisse sa propre réponse. Que l'on soit mis face à l'un ou l'autre des interlocuteurs, il suffit alors de lui demander non pas la solution ou encore ce que l'autre répondrait, mais plutôt quelle serait sa propre réponse si la solution lui était demandée. La composition est toujours assurée et la relation peut donc être établie. Que l'on ait à faire à un menteur ou à un honnête personnage, la composition de la question et la constance de son statut (*menteur ou d'honnête*) pointera toujours vers la solution juste, selon le principe d'identité.

Si le statut de l'interlocuteur (menteur ou honnête) est variable, les développements présentés ci-dessus cessent de s'appliquer à la question pour s'appliquer à l'interlocuteur lui-même. La relation $V(F) = F(V) = F$ concerne alors l'interlocuteur lui-même qui reste synthétiquement un menteur eu égard à la variabilité de ses affirmations. On ne peut faire confiance à un menteur à condition qu'il mente avec constance. Sa constance sert alors de repère qui dirige vers le vrai. Cette propriété est la seule qui compte. Ainsi, le menteur n'est pas celui qui ment, mais celui qui alterne mensonge et vérité. Combien même un interlocuteur n'aurait jamais menti, il suffit qu'il le fasse une unique fois pour permettre la factorisation de toutes les fois où il a dit vrai en le seul statut « vrai » et le seul mensonge qu'il n'aura jamais proféré en le statut « faux » retournant à la relation $V(F) = F(V) = F$, faisant de lui définitivement un menteur. « Menteur une fois menteur toujours » est une citation connue fondée sur ce principe.

